

IDÉE REÇUE N°5

POUR LA PRÉVENTION DU CANCER DU COL UTÉRIN, LE DÉPISTAGE PAR FROTTIS DES LÉSIONS PRÉCANCÉREUSES EST SUFFISANT

FAUX

Pour la prévention du cancer du col utérin, la vaccination anti-HPV est nécessaire en complément du dépistage. ⁽¹⁾

Explications avec le Pr Philippe DESCAMPS gynécologue, pôle femme-mère-enfant du CHU d'Angers

40 à 50 % des femmes concernées par le dépistage ne réalisent pas ou pas assez régulièrement de frottis cervico-utérins. ^(2,3) En France, le dépistage par frottis cervico-utérins de lésions cervicales précancéreuses est recommandé chez toutes les femmes de 25 à 65 ans, au rythme initial de 2 frottis à 1 an d'intervalle, puis d'un frottis tous les 3 ans si les 2 premiers examens sont normaux. ⁽⁴⁾ En pratique, ce dépistage reste trop souvent non ou insuffisamment pratiqué, en raison de nombreux freins à sa réalisation (difficultés d'accès aux soins, contexte socio-économique défavorable, méconnaissance des femmes sur le cancer du col utérin, etc.). ⁽³⁻⁵⁾ Ainsi, même si l'incidence et la mortalité du cancer du col utérin ont diminué dans notre pays, près de 3 000 nouveaux cas de ce cancer et plus de 1 100 décès lui étant liés sont encore observés chaque année. ^(6,7) Il faut en outre rappeler que la prise en charge des lésions cancéreuses éventuellement découvertes à l'occasion du dépistage conduit à la réalisation d'environ 36 000 conisations par an, avec à la clé, chez des patientes souvent en âge de procréer, un risque de complications obstétricales graves (accouchement prématuré, rupture spontanée des membranes, etc.). ⁽⁸⁾

Même avec la mise en place d'un dépistage organisé, la couverture de dépistage n'atteindra pas 100 %. ^(1,5) En vue de la mise en place en France d'un dépistage organisé du cancer du col utérin, une expérimentation a été menée pendant 3 ans dans 13 départements : le taux de couverture global du dépistage a augmenté de 12 points de pourcentage pour atteindre environ 62% de la population cible, avec une très grande variabilité selon les départements (allant de 41,6 à 72,5 %). ⁽⁶⁾

La vaccination anti-HPV, moyen de prévention primaire du cancer du col utérin, est donc indispensable en complément du dépistage utilisé en prévention secondaire. ⁽¹⁾ Associée au dépistage organisé, une couverture vaccinale anti-HPV atteignant en France 80 % pourrait ainsi permettre à terme une baisse de plus de 30 % de l'incidence et de la mortalité du cancer du col utérin. ⁽⁴⁾

1. Haut Conseil de la Santé Publique. Vaccination contre les infections à papillomavirus humains. Rapport. 10 juillet 2014. <http://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=454>

2. Institut national du cancer. Dépistage et prévention du cancer du col de l'utérus – Le rôle du médecin généraliste. Janvier 2016. <http://www.e-cancer.fr/Expertises-et-publications/Catalogue-des-publications/Depistage-et-prevention-de-cancer-du-col-de-l-uterus-Le-role-du-medecin-generaliste>

3. Barré S, Massetti M, Leleu H, de Bels F. Evaluation médico-économique du dépistage du cancer du col de l'utérus en France. Bull Epidemiol Hebd 2017;2-3:48-58.

4. Haute Autorité de Santé. Dépistage et prévention du cancer du col de l'utérus. Actualisation du référentiel de pratiques de l'examen périodique de santé. Juin 2013. https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2013-08/referentieleps_format2clac_kc_col_uterus_2013-30-08_vf_mel.pdf

5. Beltzer N, Hamers FF. Résultats finaux de l'évaluation du dépistage du cancer du col de l'utérus organisé dans 13 départements de France, 2010-2014. Bull Epidemiol Hebd 2017;2-3:26-31.

6. Plan Cancer 2014-2019. 4 février 2014. Réédition mars 2015. <http://www.e-cancer.fr/Expertises-et-publications/Catalogue-des-publications/Plan-Cancer-2014-2019>

7. Institut national du cancer. Les cancers en France, édition 2016. Collection Les Données, avril 2017. <http://www.e-cancer.fr/Actualites-et-evenements/Actualites/Les-cancers-en-France-2016-une-edition-100-interactive>

8. Descamps P, Legendre G, Bouet PE et al. Lettre ouverte aux candidats à la présidence de la République concernant la vaccination anti-HPV. Avec le soutien du CNGOF (Collège national des gynécologues et obstétriciens français) et de la SFPCPV (Société française de colposcopie et pathologie cervico-vaginale). La Lettre du Gynécologue 2017;n°402:6-9.

Philippe Descamps déclare avoir des liens d'intérêts avec Merck, MSD, ViiVHealthcare, Gilead

Pour plus d'informations, rendez-vous sur papillomavirus.fr

**HPV : GARDONS
LES IDÉES CLAIRES**

MSD
Vaccins